

Sarl chenil du clos de la roseraie
21 rue de la coquerie
59310 Nomain
03.20.61.69.79
chenilclosroseraie@gmail.com

Nom Prénom

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Sarl Chenil du clos de la roseraie
603, rue de la rosière
59710 Mérignies
Certificat de capacité:59-059
Siret:35253510800026

Nom de l'animal :

Race de l'animal :

Date d'arrivé :

Date de départ :

Règlement intérieur :

En cas d'impossibilité de départ dû au COVID-19, l'acompte ne sera pas remboursé mais un avoir sera valable durant une période de 2 ans, selon les places disponibles.

- Le paiement de la période de pension réservée se fait à l'arrivé de votre animal, dans sa totalité.

-Aucun remboursement sera effectué en cas d'annulation ou de retour anticipé.

-Afin de valider votre réservation un acompte de 80€ (chien) et de 50€ (chat) est demandé.

-Celui-ci sera encaissé dès le retour de ce contrat rempli, lu et signé.

-L'acompte n'est pas remboursable sauf en cas de décès de l'animal.

-Si le contrat n'est pas retourné, la réservation ne sera pas prise en compte (aucune réservation par téléphone).

-Les vaccins sont obligatoires et doivent être à jour (CHPLR+**Toux de chenil**) pour les chiens et les chats (Leucose+Coryza+Typhus+**Chlamydirose**).

-Le tatouage est obligatoire (puce électronique ou dermatographie).

-Les papiers sont remis à l'arrivé de l'animal (carte d'identification+carnet de vaccination).

-L'animal ne sera pas accepté sans ces documents.

-Votre compagnon doit être en parfaite santé et indemne de maladies contagieuses ou de parasites externes.

-Le chenil décline toute responsabilité des éventuels accidents lors du séjour.

-Le chenil décline toute responsabilité en ce qui concerne les objets destinés au bien être de votre compagnon.

-Le chenil s'engage à apporter tous les soins nécessaires au chien qui lui est confié et de se comporter de façon générale « en bon père de famille », notamment en lui apportant les soins et traitements vétérinaires nécessaires.

-Le chenil fera appel au vétérinaire de son choix. Les frais de vétérinaires seront à la charge du client.

-Les sorties sont d'environ 2 heures par jour, elles s'effectuent en petit groupe (parcs clôturés en gravier, sable ou pâture avec étang).

-Possibilité de poursuivre le traitement de votre animal pour un supplément de 1€ à 2€ selon les soins.

-Possibilité de laver votre chien avant son départ de pension. Tarifs de 15€ à 30€.

-Le tarif est de 11 €/jour (alimentation et litière comprises) pour votre chat.

-Le jour d'arrivé est comptabilisé (quelque soit l'heure d'arrivé) et le jour du départ est offert si ce dernier est récupéré avant 12H00.

-Les horaires sont : 8H30-12H00 / 14H00-18H00. Fermé le dimanche et les jours fériés.

-La pension chat est ouverte uniquement sur rendez-vous.

-La période de la pension sera due au chenil dans sa totalité en cas d'annulation inférieure à 15 jours.

Le

Le chenil

Le propriétaire Lu et approuvé